



Les productions agricoles

Des spécificités agricoles sur certains territoires

Quelle localisation des différentes productions agricoles ?

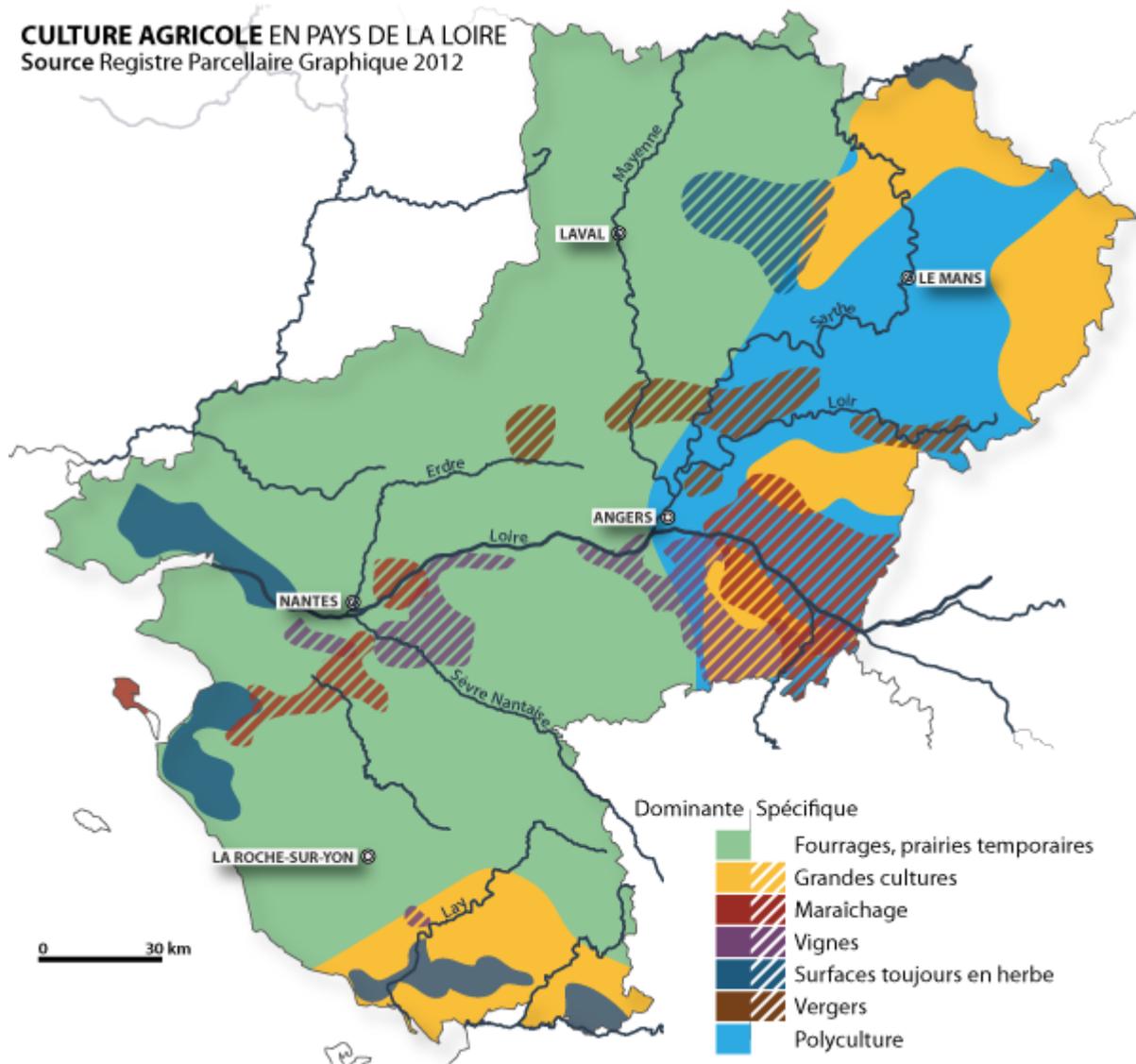
L'analyse agricole qui suit est basée sur le Registre Parcellaire Graphique (RPG) de 2012. Il s'agit de la représentation du contour des îlots culturaux et de leur groupe de cultures majoritaire. Ce découpage donne lieu à un maillage dense du territoire. La classification s'effectue autour de sept types principaux d'utilisation des sols :

- les fourrages et prairies temporaires
- les grandes cultures
- les vignes
- le maraîchage
- les vergers
- les surfaces toujours en herbe
- la polyculture

La répartition géographique des productions en Pays de la Loire

CULTURE AGRICOLE EN PAYS DE LA LOIRE

Source Registre Parcellaire Graphique 2012



L'élevage : la principale orientation de production

L'élevage et la culture fourragère se trouvent principalement dans les départements de la Mayenne, les deux tiers nord de la Vendée et la Loire-Atlantique, hors vallée de la Loire et de la Sèvre nantaise. Ce type de production occupe une partie importante des Pays de la Loire et est tourné vers l'élevage bovin, les productions porcine et avicole. L'élevage de lapins est également présent sur le territoire régional, dans le nord-est de la Vendée.

- L'élevage bovin régional est caractérisé par sa pluralité, avec des orientations viande et lait. La production régionale se distingue par sa spécialisation pour l'engraissement de jeunes bovins destinés à la production de viande. Elle dispose d'un nombre important de signes officiels de qualité (AOP, CCP, Label).
- La production porcine régionale se situe essentiellement dans les départements de la Mayenne et de la Loire-Atlantique.



© Région Pays de la Loire / Ouest Médias

- La région est le deuxième producteur avicole de France après la Bretagne. La production de volailles sous signes officiels de qualité est une des spécificités de la filière régionale (volailles de Loué, poulet noir de Challans...) tout comme ses importantes productions de canards et de pintades. Cette production est implantée surtout dans le nord de la Vendée et les Mauges.

Les cultures spécialisées, présentes en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire

- **La production viticole** occupe une place importante dans l'agriculture ligérienne. Les espaces concernés sont principalement situés sur la rive gauche des bords de Loire en deux zones bien distinctes. Le vignoble de la région nantaise se concentre de la rive gauche de la Loire, du Pellerin jusqu'à Vallet, au sud du bassin de la Sèvre nantaise. On y produit du vin blanc de type Muscadet et Gros-Plant. La seconde aire de production viticole, toujours sur la rive gauche de la Loire, s'étend entre Ancenis et l'est de Saumur. On se situe ici dans le Val de Loire qui s'étend sur environ 20 000 hectares en superficie. La production y est variée et on y trouve près d'une trentaine de vins AOC différents : rosé, rouge, blanc et vin effervescent.

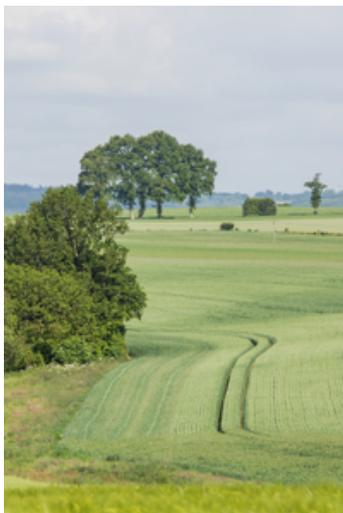


- **Le maraîchage** est concentré autour de deux grands pôles que sont l'agglomération nantaise et l'est du Maine-et-Loire autour de la rivière Authion. Dans le Maine-et-Loire, la production se localise autour de Saumur. La région d'Angers s'est orientée vers l'horticulture ornementale et celle de Saumur a développé la production maraîchère.
- A l'ouest de cette zone, la **production horticole** est présente tandis que dans le Saumurois, la production maraîchère est davantage orientée vers la culture légumière. Dans l'agglomération nantaise, le maraîchage est développé, notamment dans la partie sud-est. Ces productions marquent le paysage local avec les abris bas spécifiques pour la culture de la mâche, tout comme la production de fraise gariguette sur Saint-Julien-de-Concelles. Le maraîchage n'est néanmoins présent bien souvent qu'en bordure des cours d'eau, le reste des terres étant davantage occupé par le vignoble.
- **Les vergers** ne sont pas la production qui caractérise le plus le territoire ligérien, excepté dans le bassin versant du Loir, en amont de La Flèche, au niveau de l'amont de l'Erdre et dans le Maine-et-Loire aux environs de Montrevault.

Grandes cultures, trois espaces bien différenciés

Le type de production regroupé sous la catégorie « grandes cultures » se retrouve dans trois espaces distincts.

- Le plus vaste se situe sur la rive gauche du Lay, fleuve côtier vendéen, et dépasse les limites de son bassin versant en continuant au-delà de la zone de Fontenay-le-Comte. Ce premier espace se situe dans les prémices du marais poitevin et on y retrouve une production variée, entre céréales, protéagineux et oléagineux.



© Ph. Caharel

- Le nord de la Sarthe est également caractérisé par ce type de production entre Alençon et Mamers, en descendant au sud jusqu'aux environs de Conlie. L'espace est marqué par une spécialisation en culture céréalière.
- L'est de la Sarthe, du plateau calaisien jusqu'au sud-est du département, est également tourné vers ce type de production. On arrive ici vers des cultures caractérisées par une importante production céréalière et une production secondaire en oléagineux.

De nombreuses zones humides

Les superficies toujours en herbe correspondent bien souvent à des zones humides et donc difficilement exploitables par l'homme.

- Sur la rive droite de la Loire, en aval de Nantes un vaste espace de zones enherbées s'étend jusqu'à Saint-Nazaire en remontant vers le marais de Brière. Il s'agit ici d'une vaste zone humide intégrant des zonages de protection réglementaires de la faune et de la flore.
- Au nord-ouest de la Vendée, l'espace est marqué par une forte concentration d'espaces enherbés. Il s'agit ici du Marais breton. Certaines pratiques agricoles modernes y sont néanmoins implantées, remplaçant peu à peu la traditionnelle activité salicole, mais le marais reste avant tout un lieu d'observation privilégié et un site touristique original.
- Au sud de la Vendée et au croisement des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime, le Marais poitevin, ensemble d'une grande richesse écologique, est composé d'une diversité de milieux. Si le marais desséché est majoritairement exploité pour la culture des céréales, le marais mouillé est géré en grande partie en prairies naturelles, mises en valeur par l'élevage.
- À l'est de la Mayenne, à la jonction avec la Sarthe, un espace est classé comme « enherbé ». L'utilisation agricole de cet espace est largement conditionnée par la présence de la chaîne des Coëvrons qui est une chaîne régulière de collines marquée par des vallées encaissées et des espaces naturels protégés. La mise en valeur de ce patrimoine naturel s'est faite par des opérations menées avec les agriculteurs, comme limiter le pâturage sur certaines zones, mettre en

place des systèmes d'abreuvoir à nez pour éviter le piétinement des berges ou la pollution de l'eau par les animaux.



© A. Lamoureux

La Polyculture, plutôt en Sarthe et en Maine-et-Loire

Les territoires de polyculture se situent sur une grande partie de la Sarthe et dans le Maine-et-Loire, entre Loire et Sarthe. C'est un système d'utilisation des terres dans lequel dominent les exploitations cultivant plusieurs espèces végétales. Ce sont des espaces aux pratiques diversifiées.